

# Garavan : la promenade de la mer rendue définitivement aux piétons

**CIRCULATION** La route qui relie la plage des Sablettes au stade Rondelli est interdite aux voitures et motos en dehors des créneaux autorisés et des autorisations exceptionnelles

La mairie a fini par trancher. "Depuis le mardi 6 mars, la circulation dans les deux sens et le stationnement de tous les véhicules – y compris les deux-roues – sont interdits entre la maison des loisirs et l'intersection du stade Rondelli".

Soit la section la plus "touristique" de Garavan, puisque les plages privées y ont élu domicile depuis de nombreuses années déjà. Une nouvelle plutôt bien reçue par l'ensemble des professionnels du quartier. Mais aussi par tous les baigneurs et promeneurs qui vont pouvoir profiter des animations sans se soucier du trafic parfois désordonné de quelques scooters qui avaient confondu promenade et anneau de course.



Désormais, ce secteur de la promenade de la Mer aura une vocation essentiellement touristique qui lui correspond tout à fait.

(Photo Franz Chavaroché)